

**□ Pour les prises de décision, en quoi l'Afrique devrait se baser pour optimiser l'évaluation intégrée des impacts, vulnérabilité, adaptation et mitigation des CC:**

- Etablissement des lien entre les acteurs du développement,*
- Questions essentielles touchant aux changements climatiques, telles qu'elles ressortent des communications nationales à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), en vue de les intégrer dans les plans de développement durable en Afrique.*
- Amélioration de la méthodologie de l'évaluation intégrée des changements climatiques en tenant compte de nos connaissances endogènes.*
- Les outils d'une évaluation intégrée doivent être adaptés à la situation africaine, à nos valeurs culturelles, ce qui, actuellement n'est pas toujours le cas dans les modèles biophysiques et socioéconomiques.*

**□ Comment intégrer les changements climatiques dans les planifications à long terme du développement durable (politiques, stratégies et programmes de développement)?**

**□ Comment prendre en compte les préoccupations des pays africains dans:**

**✓ les négociations sur le climat;**

*- CCNUCC ( mise en œuvre des art. 4.8 et 4.9).*

*- les organes subsidiaires de la CCUNCC (SBSTA et SBI)*

✓ le Protocole de KYOTO

- Ses Mécanismes de flexibilité: *Mécanisme d'Echange international des droits d'émission (EDE), Mécanisme de Mise en œuvre conjointe (MOC), Mécanisme sur le Développement Propre (MDP).*

✓ Les travaux du GIEC/IPCC

✓ Autres instances internationales sur les changements climatiques?

□ **Comment l'approche programme liée l'adaptation/mitigation aux CC peut être prise en compte dans les futurs mécanismes de flexibilité Post-Kyoto (après 2012)?**